

Discours de clôture de Mr Pierre André Paul, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.

Au nom du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, je suis très heureux de clôturer ces deux jours de formation sur le thème de la cartographie géotechnique et ses applications au génie parasismique. Ce thème peut sembler très pointu, mais il est cependant fondamental à traiter. En effet, nous avons appris que la menace sismique en Haïti est inexorable et que nous devons nous y adapter. La reconstruction nous offre l'opportunité de le faire en reconstruisant de manière raisonnée et en fonction de cette menace. Il ne faut pas laisser cette opportunité passer.

Cependant, il nous faut baser cette reconstruction raisonnée sur des informations scientifiques fiables. Par exemple, nous avons tous constaté, au lendemain du 12 janvier 2010, la variabilité géographique des destructions. Certains quartiers furent très touchés alors que d'autres étaient quasiment épargnés. La science et le génie géotechnique nous enseignent que ces différences tiennent au sous-sol, qui, suivant sa nature, peut amplifier les vibrations sismiques et donc augmenter le potentiel de destruction des séismes. Par conséquent, il faut absolument disposer de l'information adéquate sur la nature du sous-sol pour adapter la planification urbaine et rendre les bâtiments et infrastructures sismo-résistantes. Cette information était quasiment inexistante en Haïti avant le 12 janvier et nos cadres n'étaient pas formés à l'utiliser.

La visite du groupe du Professeur Rathje de l'Université du Texas nous a permis d'aller de l'avant et d'améliorer grandement cette situation. Grâce au travail de ce groupe, mené en étroite collaboration avec le Laboratoire National des Bâtiments et Travaux Publics et avec le Bureau des Mines et de l'Energie, nous disposons maintenant de données nouvelles sur la réponse des sols aux vibrations sismiques dans la région métropolitaine. Ces données vont être diffusées sans restriction à l'ensemble des institutions nationales concernées par cette question, en premier lieu bien sûr au ministère des travaux publics, des transports et des communications. Ces données vous ont été décrites pendant ces deux jours de séminaire. 50 cadres haïtiens de 9 institutions différentes y ont participé, ainsi que des ONGs et le secteur privé. Les capacités nationales sortent donc renforcées à l'issue de cet exercice. Il faut maintenant « transformer l'essai » et utiliser cette information et cette capacité nouvelle pour planifier et construire de manière appropriée face à la menace sismique.

Au nom du Ministre de l'Intérieur, je remercie les Professeurs Rahtje et Cox, et les Docteurs Bachuber et Dulberg pour le travail qu'ils ont réalisé et pour avoir pris la peine de diffuser cette information aux cadres Haïtiens. Cette activité se place dans le cadre du système national de gestion des risques et désastres. J'en profite pour remercier son secrétariat permanent pour son soutien à cette activité. Je remercie le programme d'appui au système national de gestion des risques et désastres du PNUD, au travers de son directeur de bureau Mme Jessica Faieta et de son conseiller scientifique le professeur Calais, pour avoir organisé et financé cet événement.

